

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2020**

Étaient présents : Mme MATILLON, Maire, M. CINTRAT, Mme MOUFFLET, Mme YOUSSEF, M. PETITPREZ, Mme CARESMEL, M. DUPRESSOIR, Mme DEMONT, Mme CAILLOL, Adjoints au Maire, Mme CHRISTIENNE, Mme SANTANA, M. PASQUES, M. MARION, M. BOUCHEROY, M. COSTE, M. THUBERT, Mme HAMEURT, M. LAFOND, Mme OVIGNEUR, Mme BRIVADY, Mme SIX, M. EPSTEIN, M. BERNARD, Mme POLO DE BEAULIEU, Mme DESMET, M. JUTIER, Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. GOURLAN, adjoint au maire (pouvoir à M. CINTRAT)
M. FOCKEDEV, adjoint au maire (pouvoir à Mme MATILLON)
Mme RICART, conseillère municipale (pouvoir à Mme MOUFFLET)
M. BOUDOURIS, conseiller municipal (pouvoir à Mme HAMEURT)
M. REY, conseiller municipal (pouvoir à M. DUPRESSOIR)
Mme BOURA, conseillère municipale (pouvoir à Mme POLO DE BEAULIEU)
M. SCHMIDT, conseiller municipal (pouvoir à M. DOS SANTOS)

M. DUPRESSOIR et Mme POLO DE BEAULIEU sont désignés secrétaires de séance.

20092447DCM - Signature de l'avenant à la convention passée entre la ville et la société des courses.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : M. EPSTEIN, M. BERNARD, Mme POLO DE BEAULIEU, Mme DESMET, M. JUTIER)

- D'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre la ville et la société des courses de Rambouillet.
- D'autoriser madame le Maire à signer ledit avenant et tout acte afférent.

20092448DCM - Création des comités consultatifs et désignation des membres.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De procéder à une prise d'effet immédiate.
- De créer les comités consultatifs suivants :
 - Comité consultatif des sports,
 - Comité consultatif des mobilités et circulations douces,
 - Comité consultatif à la santé et au développement de l'accès aux soins,
 - Comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs,
 - Comité consultatif à l'égalité femme homme et à la lutte contre les discriminations.
- De fixer le nombre des membres de conseillers municipaux composant chaque comité à :
- De procéder à la désignation des membres du conseil municipal :

Comité consultatif des sports :

Prénom	Nom
Véronique	MATILLON

Augustin	REY
Philippe	COSTE
Stéphane	LAFOND
Hervé	DUPRESSOIR
Valérie	CAILLOL
Jean-Marie	PASQUES
Mailice	HAMEURT
Thibault	BOUDOURIS
David	JUTIER
France	DESMET
Gilles	SCHMIDT

Comité consultatif des mobilités et circulations douces :

Prénom	Nom
Véronique	MATILLON
Philippe	COSTE
Jean-Marie	PASQUES
Alain	CINTRAT
Benoit	PETITPREZ
Thomas	GOURLAN
Clarisse	DEMONT
Stéphane	LAFOND
Delphine	SIX
France	DESMET
Jean-Luc	BERNARD
Marco	DOS SANTOS

Comité consultatif à la santé et au développement de l'accès aux soins :

Prénom	Nom
Véronique	MATILLON
Bruno	THUBERT
Jean-Marie	PASQUES
Mailice	HAMEURT
Thomas	GOURLAN
Marie	CARESMEL
Valérie	CAILLOL
Jean Louis	MARION
Bertrand	BOUCHEROY
Violeta	BOURA
Marie-Anne	POLO DE BEAULIEU
Gilles	SCHMIDT

Comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs :

Prénom	Nom
Véronique	MATILLON
William	FOCKEDEV
Stéphane	LAFOND
Thibault	BOUDOURIS
Leila	YOUSSEF

Delphine	SIX
Stéphanie	BRIVADY
Augustin	REY
Alain	CINTRAT
Jean-Luc	BERNARD
Alain	EPSTEIN
Hélène	DUPLAIX

Comité consultatif à l'égalité femme homme et à la lutte contre les discriminations :

Prénom	Nom
Véronique	MATILLON
Marie	CARESMEL
Jean-Louis	MARION
William	FOCKEDEV
Augustin	REY
Janine	CHRISTIANNE
Catherine	MOUFFLET
Stéphanie	BRIVADY
Alain	CINTRAT
Marie-Anne	POLO DE BEAULIEU
David	JUTIER
Hélène	DUPLAIX

- D'habiliter madame le maire à désigner les personnalités qualifiées et les conseillers de quartiers, ainsi que désigner ponctuellement une personne compétente en fonction des thématiques abordées par les comités consultatifs.

20092449DCM - Désignation des délégués de la ville aux conseils d'administrations des sociétés et organismes extérieurs.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De procéder à l'élection des membres par vote public à main levée,
- De procéder aux désignations suivantes :

CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE (CEZ)

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Véronique MATILLON et Leila YOUSSEF.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Véronique MATILLON	Leila YOUSSEF

SOCIETE DES COURSES

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Thibault BOUDOURIS, Leila YOUSSEF, William FOCKEDY, Augustin REY.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaires
Thibault BOUDOURIS
Leila YOUSSEF
William FOCKEDY
Augustin REY

CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE DE VIVONNE

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Hervé DUPRESSOIR et Jean-Marie PASQUES.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Hervé DUPRESSOIR	Jean-Marie PASQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE DU RACINAY

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Stéphane LAFOND et Valérie CAILLOL

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Stéphane LAFOND	Valérie CAILLOL

CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE DU RONDEAU

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Jean-Marie PASQUES et Leila YOUSSEF.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Jean-Marie PASQUES	Leila YOUSSEF

CONSEIL D'ADMINISTRATION LYCEE LOUIS BASCAN

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Stéphanie BRIVADY et Marie CARESMEL.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Stéphanie BRIVADY	Marie CARESMEL

CONSEIL D'INSTITUT DE L'IUT VELIZY – RAMBOUILLET

Une seule liste de candidature est déposée :

- La liste « Ensemble vers l'avenir » présente : Clarisse DEMONT et Stéphane LAFOND.

Sont ainsi déclarés nommés :

Titulaire	Suppléant
Clarisse DEMONT	Stéphane LAFOND

20092450DCM - Désignation des représentants de la commune au sein de la mission locale intercommunale de Rambouillet.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De désigner 2 représentants de la commune, et 2 suppléants, au sein de la mission locale intercommunale de Rambouillet :

Titulaires	Suppléants
Clarisse DEMONT	Janine CHRISTIENNE
Véronique MATILLON	Marie CARESMEL

20092451DCM - Renouvellement de la commission de contrôle financier et désignation des membres.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De renouveler la commission de contrôle financier ;
- De fixer le nombre des membres de la commission de contrôle à 12 dont le président ;
- De désigner comme membres élus à ladite commission :

Véronique MATILLON
Thomas GOURLAN
Leila YOUSSEF
Clarisse DEMONT
William FOCKEY
Augustin REY
Stéphane LAFOND
Marie RICART
Thibault BOUDOURIS
Alain EPSTEIN

David JUTIER
Gilles SCHMIDT

- De désigner le président de ladite commission : Thomas GOURLAN.

20092452DCM - Désignation des membres de la commission consultative d'accessibilité et du handicap (CAAH).

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De renouveler la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées,
- De désigner comme membres élus à ladite commission :

Véronique MATILLON, maire président de droit
Valérie CAILLOL
Jean-Louis MARION
Catherine MOUFFLET
Mailice HAMEURT
Gabrielle OVIGNEUR
Dominique SANTANA
Alain CINTRAT
Philippe COSTE
France DESMET
Marie-Anne POLO DE BEAULIEU
Hélène DUPLAIX

- D'habiliter madame le maire à désigner les personnes qualifiées.

20092453DCM - Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De fixer le collège « élus » à 11 membres,
- De désigner comme membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

Au titre des membres du conseil municipal :

Véronique MATILLON, maire président de droit
Thomas GOURLAN
Augustin REY
Jean-Marie PASQUES
Alain CINTRAT
Hervé DUPRESSOIR
Clarisse DEMONT
Bruno THUBERT
Jean Louis MARION
David JUTIER
Alain EPSTEIN
Marco DOS SANTOS

Au titre des associations locales d'usagers :

- pour l'Union Locale Force Ouvrière : Dominique RUFFIE et Philippe PANNIER
- pour ORGECO : Jean-Claude CALVET
- pour UFC-Que Choisir : Jean-Pierre JOKIEL

20092454DCM - Adhésion au GCS REPY et désignation d'un représentant de la commune.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'adhérer au GCS REPY pour un montant annuel de 100 €.
- De procéder à la désignation d'un représentant de la commune : Valérie CAILLOL.
- Dit que la somme sera inscrite au budget principal.

20092455DCM - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la création de deux nouveaux logements d'insertion à l'association Solidarité Nouvelle pour le Logement des Yvelines.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 32 000 € à l'association « Solidarité Nouvelle pour le Logement » pour la création de deux logements d'insertion sis rue de la Louvière, soit 16 000€ par logement.
- Les crédits sont votés au compte 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé ».

20092456DCM - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour soutenir le Liban à la suite de l'explosion du port de Beyrouth.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 20 000€ à l'association ACTED, Organisation Non Gouvernementale chargée de venir en aide à la population libanaise.
- Les crédits sont votés au compte 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé ».

20092457DCM - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour soutenir la Croix-Rouge dans la poursuite de l'exercice de ses missions.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'association de la Croix - Rouge Française.
- Les crédits sont votés au compte 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé ».

20092458DCM - Election des membres de la commission de délégation de service public.

Rapporteur : Clarisse DEMONT

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés

- De procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public.
- La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » présente :
MM. et Mmes Alain CINTRAT, Janine CHRISTIENNE, Dominique SANTANA, Gabrielle OVIGNEUR, Marie RICART, membres titulaires.
MM. et Mmes Bertrand BOUCHEROY, William FOCKEY, Philippe COSTE, Thomas GOURLAN, Jean-Marie PASQUES, membres suppléants.
- La liste « Rambouillet en commun » présente :
MM. et Mmes Alain EPSTEIN, Violeta BOURA, Jean-Luc BERNARD, membres titulaires.
MM. et Mmes France DESMET, David JUTIER, Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, membres suppléants.
- La liste « Générations Rambouillet » présente :
MM. et Mmes Gilles SCHMIDT, Hélène DUPLAIX et Marco DOS SANTOS membres titulaires.

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants = 35
- Abstentions = 0
- Bulletins blancs et nuls = 0

- Suffrages exprimés = 35

Ainsi répartis :

La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » obtient 26 voix.

La liste « Rambouillet en commun » obtient 6 voix.

La liste « Générations Rambouillet » obtient 3 voix.

Quotient électoral = 7

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes,

La liste « Rambouillet ensemble vers l'avenir » obtient 4 sièges.

La liste « Rambouillet en commun » obtient 1 siège.

La liste « Générations Rambouillet » obtient 0 siège.

Sont ainsi déclarés élus :

Titulaire	Suppléant
Alain CINTRAT	Bertrand BOUCHEROY
Janine CHRISTIENNE	William FOCKEY
Dominique SANTANA	Philippe COSTE
Gabrielle OVIGNEUR	Thomas GOURLAN
Alain EPSTEIN	France DESMET

20092459DCM - Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et d'état civil 2020-2024.

Rapporteur : Clarisse DEMONT

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS)

- D'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil,
- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement habilité à signer et notifier le marché selon les modalités fixées dans cette convention,
- D'approuver la commande de reliure d'actes en fonction des besoins de la commune/communauté de communes,
- D'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

20092460DCM - Signature du marché relatif au contrat d'exploitation des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et climatisation.

Rapporteur : Clarisse DEMONT

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS)

- D'autoriser Madame le Maire à signer le marché avec la société DALKIA Collectivités et Habitat Ile de France (sise Tour Europe, 33 place des Corolles – 92400 Courbevoie), pour un montant total de 1 117 679,50 € HT soit 223 535,90 € HT par an.

- Dit que les dépenses seront imputées dans la limite des inscriptions budgétaires du budget primitif 2020 et suivants.

20092461DCM - Signature des accords-cadres de fournitures relatifs à l'achat de livres, fournitures scolaires – pédagogiques et didactiques – pour le Département Education Jeunesse.

Rapporteur : Clarisse DEMONT

Délibère et décide, à la majorité (contre : Mme DUPLAIX, M. DOS SANTOS)

- D'autoriser Madame le Maire à signer les accords-cadres suivants :
 - Lot 1 : SAS DECITRE, mandataire, (sise 16 rue Jean Desparmet – 69371 LYON cedex 8) pour un montant de 40 000 € HT maximum par an ;
 - Lot 2 : LACOSTE DACTYL BURO OFFICE SAS (sise 15 allée de la sarriette – ZA Saint Louis – 84250 LE THOR) pour un montant de 90 000 € HT maximum par an.
- Dit que les dépenses seront imputées dans la limite des inscriptions budgétaires du budget primitif 2020 et suivants.

20092462DCM - Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs (CCID).

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

Délibère et décide, à l'unanimité

- De proposer la liste ci-annexée des 32 personnes en vue de la désignation par le directeur des services fiscaux des huit membres titulaires et des huit membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

Titulaires	Suppléants
William FOCKEY	Mireille GUESLIN
Henry TORD	Gérard MENGUY
Clarisse DEMONT	Jean-Louis BEAUDOUX
Benoît PETITPREZ	Hajara BA
Thomas GOURLAN	Jean-Claude CORPACE
Leila YOUSSEF	François LEFEBVRE BERRANGER
Sébastien BREILLOT	Roland DUFILS
Jean-Luc TROTIGNON	Michel PETIGNY
Jean-Marie PASQUES	Emmanuelle ROUBERTIE
Ilisa CALDAS	Catherine COMAS
Hélène ROCHETEAU	Jean-Claude MAGNE
Paul PERDEREAU	André MAHE
Geoffroy BONNET	Thomas RIALAIN
Daniel BROCHARD	Lucie BLONDEAU
Dominique ROUSSEAU	Christian GUERITTE
Jean-Paul ASSE	Laurent GHERARDI

20092463DCM - Désignation d'un élu habilité à comparaître aux actes passés en la forme administrative.

Rapporteur : Benoît PETITPREZ

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : M. EPSTEIN, M. BERNARD, Mme POLO DE BEAULIEU, Mme DESMET, M. JUTIER)

- De désigner afin de signer au nom de la commune les actes passés en la forme administrative :

Monsieur Benoît PETITPREZ 5^{ème} adjoint au Maire délégué pour les affaires relevant de la transition écologique, de l'urbanisme, du patrimoine et du développement durable.

20092464DCM - Pôle espaces publics - Autorisation donnée au Maire d'organiser une concertation préalable dans le cadre du projet de pôle d'échanges multimodal et d'arrêter les modalités de cette concertation préalable.

Rapporteur : Alain CINTRAT

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'engager une concertation préalable dans le cadre du projet de pôle d'échanges multimodal,
- De définir les modalités de cette concertation comme suit :

Un dossier de concertation préalable sera constitué afin de regrouper les éléments de communication et comportera au moins :

- o La présente délibération,
- o Un plan de situation,
- o Un plan du périmètre étudié,
- o Une notice explicative fixant les objectifs du projet,
- o Un cahier destiné à recevoir les observations du public.

Il pourra éventuellement être complété en cours de concertation.

La concertation sera annoncée notamment sur le site internet de la ville, et par affichage à l'Hôtel de Ville et panneaux d'affichage administratifs habituels. Une information dans le magazine communal est prévue en concertation avec le service communication de la ville.

Un dossier de concertation sera mis à disposition sur les 3 sites définis ci-après, aux heures d'ouverture habituelles d'ouverture au public :

- o A l'Hôtel de Ville, 2 Place de la Libération,
- o Au Centre Municipal de la Vénérerie, service de l'urbanisme (2^e étage) 49 Rue de Groussay,
- o A l'annexe de la Mairie, 13 place de l'Europe.

Le dossier de concertation pourra également être consulté sur le site internet de la ville. Un dispositif sera mis en place pour recueillir de manière dématérialisée les observations du public (registre numérique ou adresse mail).

Enfin, des opérations seront mises en place ponctuellement pour la mise à disposition d'un dossier de concertation in situ, sur le parvis de la gare. Ces opérations seront annoncées par des panneaux d'information.

- De préciser qu'à l'issue de la concertation, l'ensemble des contributions formulées sera analysé et fera l'objet d'un bilan de concertation, lequel sera soumis à délibération du conseil municipal

- D'autoriser madame le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer tous les documents à intervenir pour sa mise en œuvre.

20092465DCM - Recours aux contrats d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'avoir recours au contrat d'apprentissage,
- De conclure dès la rentrée scolaire 2020-2021, trois contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Direction de la communication	1	BTS Arts graphiques ou licence concepteur designer en communication graphique	1 à 2 ans
Pôle culturel la Lanterne	1	BTS Régisseur lumière et son du spectacle	2 ans
Service Scolaire	1	CAP Petite Enfance	2 ans

- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

20092466DCM - Création d'un poste de Chargé d'animation et de maintenance du Musée le Rambolitrain à temps non complet.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De créer l'emploi de Technicien chargé d'animation et de maintenance du musée « Le Rambolitrain » à Temps non complet à raison de 28 h hebdomadaires.
- Indique que cet emploi sera rémunéré sur le cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux.
- Précise que cet emploi, pourra être pourvu par un agent contractuel, pour les besoins du service, si la recherche de candidats titulaires est infructueuse.
- Dit que la dépense sera imputée sur les crédits figurant au budget.

20092467DCM - Mandat spécial donné à un conseiller municipal dans le cadre de ses fonctions.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : Mme CHRISTIENNE)

- De confier à Mme CHRISTIENNE, conseillère municipale déléguée aux jumelages et à la solidarité internationale, un mandat spécial dans le cadre du réseau Villes Jumelées pour une mission d'appel à projet européen.
- De prendre en charge les frais de séjour (hébergement et restauration) conformément aux forfaits établis par voie réglementaire.
- De fixer le remboursement des frais de déplacement à hauteur des dépenses engagées, sur présentation des justificatifs établis nominativement.
- De fixer la durée du mandat à un an à compter du 1^{er} septembre 2020.

20092468DCM - Création de deux emplois de policier municipal à temps complet.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De créer deux emplois de policier municipal, en catégorie C à temps complet au sein du service de la police municipale.

Filière	Cadre d'emploi	Ancien effectif	Mouvement	Nouvel effectif
Police	Agent de police municipale	9	+2	11

- Indique que ces emplois seront rémunérés sur le cadre d'emploi des agents de police municipale.
- Précise que ces emplois, seront exclusivement pourvus par des agents titulaires.
- Dit que la dépense sera imputée sur les crédits figurant au budget.

20092469DCM - Création des emplois de Directeur(trice) des services à la population et directeur général adjoint en charge de la culture, de l'urbanisme, de l'habitat et des marchés publics.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : M. EPSTEIN, M. BERNARD, Mme POLO DE BEAULIEU, Mme DESMET, M. JUTIER)

- De supprimer, à compter du 01/10/2020, les emplois suivants de :
 - Directeur général adjoint en charge du département éducation-jeunesse, de la petite enfance, du pôle convivialité, du service AGECA et de la direction de la culture et du patrimoine à temps complet.
 - Directeur de la culture et du patrimoine à temps complet.
- De créer à compter du 01/10/2020, les emplois suivants de :
 - Directeur des services à la population, en catégorie A, à temps complet.

- Directeur général adjoint en charge de la culture, de l'urbanisme, de l'habitat et des marchés publics, en catégorie A, à temps complet.

- De modifier comme suit le tableau des emplois :

DIRECTION GENERALE DES SERVICES					
EMPLOI	GRADES ASSOCIES	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Directeur général adjoint en charge du département éducation-jeunesse, de la petite enfance, du pôle convivialité, du service AGECA et de la direction de la culture et du patrimoine	Attaché, Attaché principal Attaché hors classe	A	1	0	Temps complet
Directeur des services à la population	Attaché, Attaché principal Attaché hors classe	A	0	1	Temps complet
Directeur de la culture et du patrimoine	Attaché, Attaché principal Attaché hors classe	A	1	0	Temps complet
Directeur général adjoint en charge de la culture, de l'urbanisme, de l'habitat et des marchés publics	Attaché, Attaché principal Attaché hors classe	A	0	1	Temps complet

- Indique que les emplois ci-dessous seront rémunérés sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux :
 - Directeur des services à la population.
 - Directeur général adjoint en charge de la culture, de l'urbanisme, de l'habitat et des marchés publics.
- Précise que ces emplois pourront être pourvus par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, aux grades d'Attaché territorial, Attaché principal ou Attaché hors classe.

En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, l'emploi de Directeur des services à la population pourra être exercé par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau Master 2 ou d'expérience professionnelle dans le secteur des collectivités territoriales sur des emplois de direction.

Le contrat 3-2 est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles 3-3, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Le traitement sera calculé au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire des Attachés hors classe.

- Dit que la dépense sera imputée sur les crédits figurant au budget.

20092470DCM - Ajustement du tableau des effectifs.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière	Grade	Ancien effectif	Mouvement	Nouvel effectif	Observations
Sociale	ATSEM	16	- 1	15	Départ à la retraite pour invalidité d'une ATSEM absente depuis plusieurs années.
Technique	Adjoint Technique	103	+ 1	104	Réintégration d'un agent titulaire au service scolaire après sa disponibilité pour convenance personnelle ; Remplacement du poste d'ATSEM précité.
Police Municipale	Gardien-Brigadier	5	+ 2	7	Recrutement de deux agents de Police Municipale.
Administrative	Attaché principal	2	+1	3	Recrutement poste de Directeur des services à la population.
Administrative	Attaché hors classe	2	-1	1	Départ à la retraite de la Directrice générale adjointe

20092471DCM - Service des Sports - Subventions d'aide à projet.

Rapporteur : Hervé DUPRESSOIR

Délibère et décide, à l'unanimité

- D'attribuer une subvention à l'association suivante :
 - 750,00 € à la section Athlétisme de Rambouillet Sports pour l'organisation le samedi 14 décembre 2019 d'une course pédestre en centre-ville intitulée « La Corrida ».
 - 1 800,00 € au Nautic Club de Rambouillet pour l'organisation du 8 au 16 février 2020 d'un stage à vocation sportive et culturelle à Torres Novas.

20092472DCM - Dispositif départemental d'aide d'urgence aux commerces et à l'artisanat - modification du plafond et attribution des aides.

Rapporteur : Véronique MATILLON

Délibère et décide, à l'unanimité

- De modifier le plafond de l'aide exceptionnelle aux commerçants et artisans à 300 000 €,

- D'approuver l'attribution d'un financement à hauteur de 300 000 € au titre du dispositif d'aide communale d'aide d'urgence à l'ensemble des commerçants, bars/restaurants, hôtels et artisans bénéficiaires figurant dans la liste exhaustive en annexe de la présente délibération,
- De solliciter le refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines au titre de son dispositif d'aide départemental d'urgence au soutien du bloc communal et autorise Madame le Maire à déposer une demande à cet effet pour un montant de 299 216,78 €.
- Dit que les crédits seront imputés au chapitre 74 article 7473 du budget communal.

DECISIONS DU MAIRE

Numéro	Date	Organisme	Objet de la décision
<u>200710072DMLL</u>	10/07/2020	La Compagnie Les Moutons Noirs	Décision de signer un contrat avec la Compagnie Les Moutons Noirs, pour une représentation du spectacle « TITANIC » le mercredi 9 septembre 2020 à 20h45 dans la salle Gorges Wilson du Théâtre La Lanterne.
<u>200710073DMLL</u>	10/07/2020	QUARTIER LIBRE PRODUCTIONS	Décision de signer un contrat avec QUARTIER LIBRE PRODUCTIONS, pour une représentation du spectacle « TUTU » le mardi 15 septembre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne.
<u>200710074DMLL</u>	10/07/2020	F2F MUSIC	Décision de signer un contrat pour un montant de 12 000 € HT plus les frais, pour la prestation : Une représentation du spectacle « Les Virtuoses » le samedi 19 septembre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du pôle culturel La Lanterne.
<u>200710075DMLL</u>	10/07/2020	ARTS ET SPECTACLES PRODUCTION	Décision de signer un contrat avec ARTS ET SPECTACLES PRODUCTION, pour une représentation du concert « Les Swinging Poules » le jeudi 24 septembre 2020 à 21h dans la salle Monique LE DILY du Pôle Culturel La Lanterne.
<u>200710076DMLL</u>	10/07/2020	A mon tour Prod	Décision de signer un contrat avec A mon tour Prod, pour une représentation du spectacle « JARRY » le samedi 26 septembre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel La Lanterne.
<u>200710077DMLL</u>	10/07/2020	Encore un tour Diffusion	Décision de signer un contrat avec Encore un tour Diffusion, pour une représentation du spectacle « TAP FACTORY » le mardi 29 septembre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne
<u>200710078DMLL</u>	10/07/2020	F2F MUSIC	Décision de signer un contrat avec F2F MUSIC, pour une représentation du spectacle « DOOLIN' » le samedi 10 octobre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Théâtre La Lanterne.
<u>200710079DMLL</u>	10/07/2020	CIRCO EIA	Décision de signer un contrat avec CIRCO EIA, pour une représentation du spectacle « inTarsi » le samedi 12 février 2021 à 20h45 dans la salle

Numéro	Date	Organisme	Objet de la décision
			Georges WILSON du Pôle Culturel La Lanterne.
200710080DMLL	10/07/2020	Association QUNTILLO	Décision de signer un contrat avec l'association QUNTILLO, pour une représentation du spectacle « TIERRA DEL SUR » le jeudi 17 décembre 2020 à 21h00 dans la salle Monique LE DILY du Pôle Culturel La Lanterne.
200710081DMLL	10/07/2020	FAR PRODUCTION	Décision de signer un contrat avec FAR PRODUCTION, pour une représentation du spectacle « TOM POISSON » le jeudi 25 mars 2021 à 21h00 dans la salle Monique LE DILY du Pôle Culturel La Lanterne.
200710082DMLL	10/07/2020	JMD PRODUCTION	Décision de signer un contrat avec JMD PRODUCTION, pour une représentation du spectacle « ALEX LUTZ » le mercredi 14 avril 2021 à 20h45 dans la salle Georges WILSON du Pôle Culturel La Lanterne.
200710083DMLL	10/07/2020	984 Productions	Décision de signer un contrat avec 984 Productions, pour une représentation du spectacle « UN MONDE FOU » le mercredi 19 mai 2021 à 20h45 dans la salle Georges WILSON du Pôle Culturel La Lanterne.
200710084DMLL	10/07/2020	EURL MUZIVOX	Décision de passer un contrat pour un montant de 12 500 € HT plus les frais, pour la prestation : Une représentation du spectacle « COCK ROBIN » le mercredi 7 octobre à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne, à Rambouillet.
200710085DMLL	10/07/2020	Orchestre National d'Île-de-France	Décision de passer un contrat pour un montant de 6 750€ HT pour la prestation : Une représentation du spectacle « Voyages d'automne » le vendredi 16 octobre 2020 à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne, à Rambouillet.
200710086DMLL	10/07/2020	Compagnie Hecho en casa	Décision de passer un contrat pour un montant de cession de 5 500 € HT plus les frais, pour la prestation : Deux représentations du spectacle « CACHE DANS SON BUISSON DE LAVANDE, CYRANO SENTAIT BON LA LESSIVE » le mardi 17 novembre à 14h15 et 20h dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne, à Rambouillet.
200710087DMLL	10/07/2020	Association MOOSE	Décision de passer un contrat pour un montant de 11 000 € HT plus les frais, pour la prestation : Une représentation du spectacle « THE AMAZING KEYSTONE BIG GAND – WE LOVE ELLA » le mardi 01 décembre à 20h45 dans la salle Georges Wilson du Pôle Culturel la Lanterne, à Rambouillet.
200710088DMLL	10/07/2020	TELIMA MONEY	Décision de passer un contrat pour un montant de 252 € HT pour la prestation : La location d'un TPE, Bluetooth IP pour la médiathèque du

Numéro	Date	Organisme	Objet de la décision
			Pôle Culturel la Lanterne, à Rambouillet.
200710089DMLL	10/07/2020	Le festival Imago	Décision de signer une convention de partenariat avec le festival Imago pour la représentation du spectacle « SUIVEZ LE GUIDE » proposé et interprété par Timothée Adolphe, sportif de haut niveau et comédien aveugle, le dimanche 29 novembre 2020 à 16h dans la salle Monique LE DILY du pôle culturel La Lanterne. Et l'organisation de plusieurs soirées de projections de documentaires sur le thème « Sport et Handicap » dans le cadre du mois du film documentaire.
200716090DMLL	16/07/2020		Décision de fixer le tarif abonnement « Danse » à 51 euros, permettant l'accès aux trois spectacles suivants : « Queen Blood », « Théorie des Prodiges », « Odysee ».
200716091DMCU	16/07/2020		Décision de fixer le tarif du forfait « escape game » à 25 euros, pour un groupe de 3 à 6 personnes.
200716092DMCU	16/07/2020	M. Jérémie LENOIR	Décision de signer une convention d'exposition avec l'artiste Jérémie LENOIR pour l'exposition DUST au palais du Roi de Rome, du 19 septembre au 15 novembre 2020.
200721093DMDE	21/07/2020		Fixation des tarifs municipaux 2020/2021 du Département Éducation Jeunesse
200729094DMMP	29/07/2020	ACCECIAA SAS	Décision d'attribuer le marché concernant la mise en place d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics de la ville de Rambouillet pour un montant de 29 400 € HT.
200813095DMSI	13/08/2020	Enseignants de la Ville	Décision de signer une convention de prêt à titre gratuit d'un PC portable avec chaque enseignant de la Ville.
200820096DMCO	20/08/2020	SEMIR	Décision de signer une convention pour la diffusion d'informations audiovisuelles.
200824097DMCU	24/08/2020	Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France	Décision de demander une subvention pour la mise en place d'un dispositif de médiation dans l'annexe du Pavillon du Verger
200824098DMST	24/08/2020	Monsieur et Madame CHEREAU Claude	Rétrocession de la concession n°18, carré 1.
200827099DMFI	27/08/2020	Caisse d'Epargne Ile de France	Recours à un emprunt de 2 800 000 €.
200907100DMMP	07/09/2020	CARON SERVICE SAS	Décision d'attribuer le marché à l'entreprise CARON SERVICE SAS, pour la mise à disposition, l'installation et maintenance de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et de denrées alimentaires.

Numéro	Date	Organisme	Objet de la décision
200911101DMLL	11/09/2020	Les Grands Théâtres	Décision de passer un contrat pour un montant de 14 000 € HT plus les frais, pour la prestation : Deux représentations du spectacle « UNE VIE » les samedi 19 septembre 2020 à 20h45 et dimanche 20 septembre 2020 à 16h, dans la salle Georges WILSON du Pôle Culturel La Lanterne, à Rambouillet.
200911102DMMP	11/09/2020	SYNERGLACE SASU	Décision d'attribuer le marché pour la location et l'installation d'une patinoire glace mobile pour un montant de 70 499,60 € HT.
200912103DMLL	12/09/2020		Décision de céder les 36 chaises avec tablette pour adulte de la médiathèque la Lanterne aux auto-écoles de Rambouillet.
200914104DMCU	14/09/2020	DRAC	Décision de solliciter une subvention de 4 100 euros en vue de la poursuite de la mise en œuvre de la politique Ville d'art et d'histoire (scénographie de l'atelier pédagogique intégré à l'exposition « Street art » présentée au palais du Roi de Rome ; réalisation d'un escape book sur le thème « Jardins et paysages » à travers les collections municipales ; conférence en salle sur l'histoire du rapport entre ville et nature et remplacement d'une plaque de signalétique patrimoniale).
200914105DMCU	14/09/2020	Madame Yvette LOYER	Décision de signer une convention pour le don à titre gracieux, sans condition ni charge, de trois œuvres de Gustave Hervigo – Portrait de tahitienne ; Moisson en Yvelines ; Moisson grise vers Epervier - et deux œuvres d'Henri Laigneau – Portrait d'homme ; Portrait de femme.
200915106DMCU	15/09/2020	Madame Danièle DEKEYSER	Décision de signer une convention pour le don à titre gracieux de l'une de ses œuvres dite Le Bouquet. Il est entendu que la ville de RAMBOUILLET s'adressera à l'A.D.A.G.P. (Société des Auteurs dans les Arts graphiques et plastiques) pour toute demande de reproduction et de représentation de l'œuvre.
200915107DMCU	15/09/2020	Madame Cécile SELVES-CAILLY Monsieur Noël CAILLY Madame Nicole CAILLY Madame Françoise VILLE-CAILLY	Décision de signer une convention pour le don à titre gracieux, sans condition ni charge, d'une esquisse préparatoire représentant une tête de bélier par Gaston-Etienne LE BOURGEOIS.
200915108DMLL	15/09/2020	APAVE	Décision de passer 1 avenant au contrat de vérifications périodiques des appareils de levage : Adjonction de 42 points d'ancrages au périmètre de vérification, pour un montant de 471.60 € TTC,
200915109DMCU	15/09/2020	Christian GUERITTE	Décision d'accepter le don en numéraire de 1000 euros de Monsieur Christian GUERITTE et de l'affecter à la restauration de l'œuvre d'art « L'adoration des bergers », XVIIIe

Numéro	Date	Organisme	Objet de la décision
			siècle d'après Guido Reni et Francesco Albani dit l'Albane, appartenant à la collection municipale.
200915110DMCU	15/09/2020	DRAC	Décision de solliciter une subvention de 22 000 euros pour la mise en place d'une politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire ramboliteau, en 2020.

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales et affiché en mairie le lendemain de la séance.

Rambouillet, le 28 septembre 2020

Le maire,


Véronique MATILLON

